



Brest, le 7 février 2020,

**Objet : Place de la langue bretonne**

**à : Listes en lice pour les élections municipales de Brest**

Brest au cœur ! - François Cuillandre  
Brest à venir - Pierre Yves Cadalen  
Brest c'est vous ! - Bernadette Malgorn  
Brest écologie solidarités - Ronan Pichon  
Brest imaginons demain - Pascal Olivard  
La liste citoyenne  
Marchons pour Brest ! - Marc Coatanéa

Madame, Monsieur,

Vous êtes candidat.e à l' élection municipale de Brest. Nous souhaitons attirer votre attention sur la langue et la culture bretonnes. Ce sujet qui nous préoccupe est plus que jamais d'actualité et vos décisions, en tant que futur.e.s élu.e.s, seront lourdes de conséquences dans les années à venir.

**SKED - Ti ar Brezhoneg ha sevenadur Breizh bro Brest** est la fédération des associations bretonnes du pays de Brest, plus de 50 aujourd'hui : son objectif est le développement de la langue et de la culture bretonnes sur l'ensemble du territoire. **Ai'ta!** est un collectif qui milite de manière pacifique pour que la langue bretonne vive.

On estime aujourd'hui que la langue bretonne est parlée par environ 35 000 locuteurs dans le pays de Brest, 210 000 personnes en Bretagne, alors qu'elle en comptait plus d'un million au début du 20ème siècle. C'est pourquoi l'**UNESCO** classe le breton parmi les langues *sérieusement en danger de disparition*. S'il est vrai qu'au cours du siècle dernier, le breton n'avait sa place ni à l'école, ni dans les médias, ni dans la vie publique, cette politique du monolinguisme exclusif tend à régresser au profit du bilinguisme. La diversité culturelle est de plus en plus mise en avant, ainsi que les bienfaits du bilinguisme, voire du plurilinguisme, dans la construction des individus.

A l'heure de la mondialisation, les Bretons sont fiers de leur identité et souhaitent que leur langue reste vivante et soit transmise aux générations futures singulièrement par le biais de l'école, de la maternelle jusqu'à la terminale<sup>1</sup>.

Le rôle des collectivités locales est donc primordial pour amplifier rapidement cette dynamique et relever ensemble le défi de la réappropriation de cette part de notre patrimoine commun, permettant ainsi le développement d'une langue bretonne vivante et créative, favorisant tout à la fois l'économie et le lien social. Les communes et communautés de communes forment l'échelon le plus proche des citoyens : ce sont elles qui créent notre cadre de vie quotidien. Les élus locaux ont donc une responsabilité déterminante en la matière. C'est pourquoi nous proposons à l'ensemble des listes en lice pour ces élections de se positionner clairement par rapport au développement de la langue bretonne, de sa culture, et de s'engager sur des actions concrètes visant à redynamiser la langue et la culture bretonnes sur le territoire dont vous aurez la charge.

Afin que les électeurs et électrices puissent connaître les actions que vous mettrez en place concernant la langue bretonne si vous êtes élu.e.s, nous vous proposons de remplir un court formulaire (ci-joint) à **nous retourner avant le 24 février 2020**. Cette démarche se veut citoyenne et transparente et nous publierons vos réponses sur notre site : [www.sked.bzh](http://www.sked.bzh). Nous les communiquerons à nos associations

1 Enquête TMO Région Bretagne printemps 2018

membres ainsi qu'à la presse avant les élections, pour que chaque citoyen.ne puisse en prendre acte.

Ne doutant pas de votre intérêt pour cette question qui nous concerne tous, nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, nos salutations bretonnes, et espérons pouvoir, si vous êtes élu.e.s travailler ensemble pour l'avenir de notre langue.

## I) Charte "*Ya d'ar brezhoneg*"

L'Office Public de la langue bretonne accompagne les collectivités dans leur souhait de développer le breton. La ville de Brest a entamé des actions en vue d'obtenir le niveau 2 de la charte *Ya d'ar brezhoneg* : vous engagez-vous à continuer dans cette voie afin **de valider le niveau 2**, à aller encore plus loin ? Selon quel calendrier ?

## II) Le breton dans la vie publique

1. Vous engagez-vous à **entériner et poursuivre** la décision de l'actuelle municipalité (en juillet 2019) de systématiser l'installation de panneaux de rue bilingues à chaque fois qu'un panneau sera installé ou remplacé ?
2. Associez-vous SKED aux travaux de la **commission de dénomination** des rues ? Selon quelles modalités ?
3. Acceptez-vous de **rectifier les noms de lieux mal orthographiés** et utiliser au maximum les **toponymes originaux en breton** lors de la création de nouvelles routes, lotissements, etc... Vous **opposerez-vous** à toute initiative ou toute injonction de La Poste visant à **franciser** la toponymie des communes ?
4. Comment comptez-vous faire pour **amplifier la présence du breton** sur les panneaux touristiques, et l'affichage en ville d'une façon générale ?
5. Vous engagez-vous à **prendre en compte le breton dans les futurs appels à projet** pour renouvellement de la signalétique et à **respecter la parité** entre le français et le breton sur tous les panneaux bilingues ?
6. Les associations du milieu breton réclament depuis de longues années une **véritable Maison de la langue et de la culture bretonne**, symbole de rayonnement culturel mettant en valeur le patrimoine brestois, l'Histoire de Brest, les liens avec la langue bretonne, permettant et valorisant les activités culturelles bretonnes au centre-ville. Si vous êtes élu.e.s, Brest, à l'instar de Quimper, Rennes, Nantes, Saint Brieuc, notre ville aura-t-elle enfin une véritable "Maison de Pays" à la hauteur de l'enjeu ?

## III) Le breton dans l'éducation

1. Si vous êtes élu.e.s, aiderez-vous au développement et à la **promotion de nouvelles filières bilingues ou immersives** ? Quel est votre ambition sur ce point ?
2. Soutiendrez-vous financièrement la création d'une **crèche** et/ou d'autres types d'accueil de la petite enfance en breton ?
3. Vous engagez-vous à continuer de soutenir financièrement les **écoles DIWAN** de la commune et le versement égal du forfait scolaire ? Ou bien à verser le forfait pour les enfants de votre commune allant dans une filière bilingue ou Diwan extra communale ?
4. Vous engagez vous à proposer **1h de breton à tous les écoliers brestois** (dispositif dont est prestataire SKED, qui dispose d'excellents retours mais qui concerne trop peu de classes aujourd'hui) ?

## IV) Le breton dans la vie municipale

1. Si vous êtes élu.e.s, y aura t-il un **poste d'élú référent délégué** à la langue bretonne (pour la ville et aussi pour la métropole) ? Un **chargé de mission dédié** entièrement à ces questions ? Doterez-vous la politique

linguistique d'un **budget propre** à la hauteur des enjeux et des besoins ? De quel montant ? (préconisation : 1€/an minimum et par habitant pour développer l'usage du breton)

2. Êtes-vous d'accord pour instituer une **commission extra-municipale/groupe de suivi** des engagements de la charte "Ya d'ar brezhoneg" qui se réunirait deux fois par an ?

3. Vous engagez-vous à **recenser les agents bilingues** dans la collectivité et à **valoriser leur compétence** linguistique, sur la base du volontariat ? A quel moment du mandat ?

4. Allez-vous pérenniser et renforcer les propositions de **modules de formation** à la langue bretonne pour les agents ? Comment ?

5. Pouvez-vous proposer un **accueil bilingue** dans certains services, par des personnels volontaires, et en **assurer une publicité visible** dans les lieux concernés (panneaux, badges...) ?

6. Vous engagez-vous à inscrire la compétence « langue bretonne » dans plus de **fiches de postes** ? (Atsem, Bibliothèque, accueil du public, valorisation du patrimoine...)

7. Accepterez-vous les **prénoms bretons à l'Etat civil** ?

8. Mettrez-vous à disposition, comme à Rennes, un **livret de famille bilingue** français-breton ?

9. Allez-vous développer une **signalétique bilingue dans les bâtiments et sur les véhicules** de la mairie, de Brest Métropole et des structures annexes (Eaux du Ponant etc..) ? Quand ?

10. Comme nombre de villes et/ou collectivités allez-vous **bilinguifier les logos** de Brest et de la métropole ?

11. Le site **breton.fr** n'est toujours pas bilingue... Au-delà de quelques pages statiques en breton... Une fois à la mairie, allez-vous remédier rapidement à cela ?

12. Pourrez-vous adopter **une charte graphique intégrant le bilinguisme** dans l'ensemble des documents édités (affiches, dépliants, formulaires...) et renforcer la place du breton dans le magazine Sillage par un article en breton notamment (SKED y rédige actuellement une chronique) ?

13. Allez-vous développer le **bilinguisme des formulaires**, notamment ceux de demande de subvention, et des livrets "pratik" ?

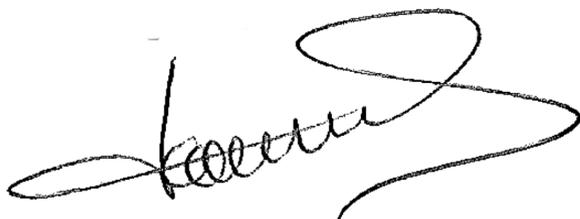
14. Comment prévoyez-vous de développer la **présence de la langue bretonne** dans les **événements** (culturels, sportifs...) ?

15. Vous-même ou quelqu'un de votre liste est-il ou elle en mesure d'adresser un **message** en breton, et de **commencer un discours par quelques mots en breton** ? Pourrez-vous le faire durant la campagne ? Sinon, acceptez-vous notre aide pour cela ? Et une fois élu.e.s ?

Nous vous remercions chaleureusement d'avoir pris le temps de répondre à nos questions et vous souhaitons une bonne campagne !

Bien à vous,

Pour SKED,  
Bernard GESTIN, Co-Président



Pour Ai'ta!,  
Mélanie BOULIC

